



CONSEIL MUNICIPAL
9 NOVEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-382

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 2 novembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Monsieur Charles IFSSAH.

REPRESENTE(S) : Jean-Yves GATAULT, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Patricia FOURQUET, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Jean-Claude PINGET, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL

ABSENT(S) : Mme Marie BACH, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====

Hommages publics - Régularisations de dénomination dans la nomenclature

M. André BONET expose :

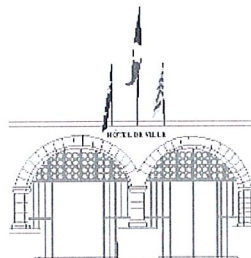
Mes chers collègues,

Par délibération en date du 26 juin 2019, le Conseil Municipal approuvait le nom des voies du lotissement le Clos des Arcades sur le secteur ouest de la ville. Ainsi, la dénomination rue Doëtte ANGLIVIEL a été validée. Cependant l'orthographe approuvée par le vote de la délibération, comportait une erreur dans l'orthographe du patronyme c'est le nom ANGLIEVIEL qui a été approuvé.

Afin de pouvoir modifier la nomenclature et la signalétique en place, il est nécessaire aujourd'hui de corriger cette erreur et d'approuver la dénomination suivante :

En français : rue Doëtte ANGLIVIEL
En catalan : carrer Doëtte ANGLIVIEL

Par délibération d'octobre 1912, la dénomination **rue du Général LEGRAND** a été attribuée à une voie du Centre-Ville de Perpignan. Depuis cette attribution, cette voie a subi des aménagements successifs et a changé de profil. Ainsi, alors qu'elle avait pour tenant la rue des Palmiers et pour aboutissant le quai Bourdan lors de sa création, la place Catalogne est venue la diviser en 2 sections distinctes et la logique de dénomination continue n'est plus d'actualité.



La loi 3 DS obligeant les services municipaux à attribuer des adresses clairement identifiables, ainsi que la délibération de septembre 2022 reconnaissant officiellement la dénomination du square Jeantet Violet, permettent de régulariser la dénomination de la portion allant de la place Catalogne jusqu'au quai Bourdan (plan de situation annexé) et conformément à l'avis de la Commission des Hommages Publics réunie le 18 octobre 2023 lui attribuer la dénomination suivante :

En français : square JEANTET VIOLET
En catalan : Jardinet JEANTET VIOLET

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver, les régularisations de la nomenclature dans les termes ci-dessus énoncés,
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

41 POUR

=====
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

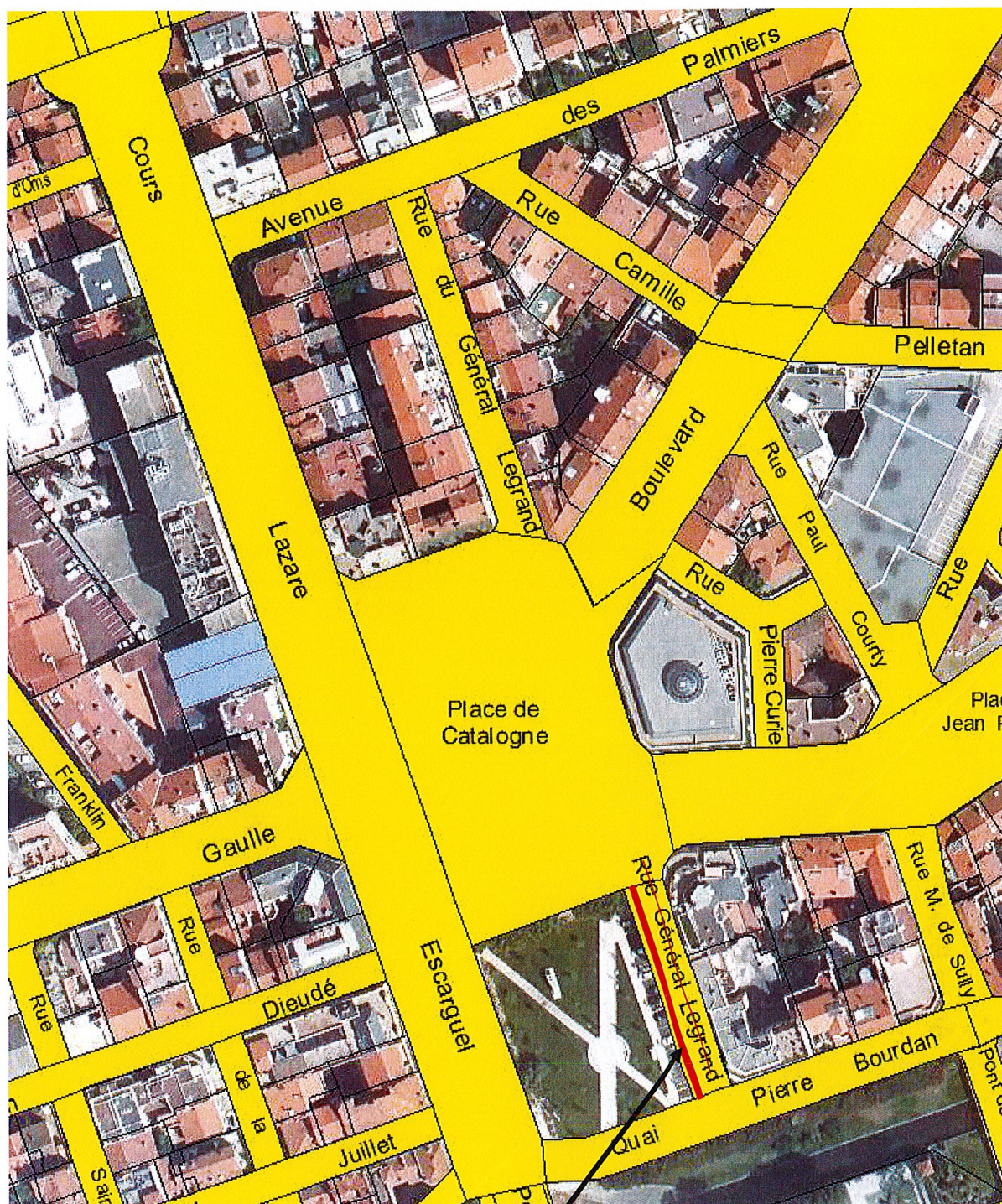
ID Télétransmission : 066-216601369-20231109-181432-DE-1-1

Accusé reçu le : 17 NOV. 2023

Affiché le : 17 NOV. 2023

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué





Section de la rue Général LEGRAND concernée
par le changement de dénomination pour
square JEANTET VIOLET

*(étant précisé qu'aucune adresse n'a encore été attribuée sur cette
portion de voie)*

Vu pour être annexé à la délibération
09 NOV. 2023
du Conseil Municipal en date du.....

Pour le Maire
Le Adjoint délégué



André BONET